

Moins d'argent contre le sida en 2003

Entre «gel républicain», arrêt, report ou coupe brutale de leurs subventions, les associations, mobilisées de façon directe ou indirecte dans la lutte contre le sida, ont vécu une fin d'année 2002 mouvementée. 2003 s'annonce de la même veine, puisque le budget du ministère de la Santé affiche une baisse substantielle. De surcroît, un gel de l'ordre de 20% des subsides déjà accordés – sobrement appelé «réajustement budgétaire» – est officiellement programmé.

Des malades et leurs proches sans soutien, des bénévoles sans structure, des salariés sans emploi, des actions de prévention et de réduction des risques – souvent longues à mettre en place – abandonnées, des programmes d'accompagnement et de réinsertion menacés et une recherche scientifique et médicale freinée... Voici le sombre tableau que dévoilent les politiques gouvernementales en matière de lutte contre le sida cette année. Une seule raison à cela : la réduction du budget. Dès lors, on comprend mieux le flou, pour ne pas dire le blocus, organisé par le ministère de la Santé lorsqu'on lui demande de poser les chiffres sur la table. Les responsables ont bien appris leur leçon : «c'est motus et bouche cousue».

cèdent, les associations ont vivement interpellé, à l'automne dernier, Jean-François Mattéi, ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées. Le ministre a expliqué par voix de presse que : «[...] dans le cadre d'un changement de périmètre, plusieurs crédits avaient été transférés sur d'autres lignes budgétaires. Ainsi, les budgets destinés à la communication et aux campagnes publicitaires seront-ils désormais gérés par l'INPES (Institut national pour la prévention et l'éducation à la santé, ex-Comité français pour l'éducation à la santé).»

Qui veut perdre des millions? Interrogé, l'INPES, même s'il en a «une vague idée», ne connaît pas, pour l'heure, le montant exact de son budget de l'année. Aujourd'hui, il ne disposerait tout au plus que de fonds lui permettant de faire «tourner administrativement la boutique et de travailler sur les projets à venir». Un aveu qui met à mal l'annonce du ministre. Bref, les associations qui ont déposé des demandes de financement auprès de ce nouvel organisme, et parfois sur invitation directe de Jean-François Mattéi, ne sont pas prêtes de les obtenir. «Sauf, précise l'Institut, si ce sont de petits budgets que l'on parvient à glisser dans nos frais de fonctionnement.» L'indigence de cette réponse se passe de commentaire, même si l'on conçoit que la création récente de cette



Pourtant il s'agit là de fonds publics ! Et la direction générale de la santé (DGS) a beau essayer de noyer le poisson dans les eaux troubles «des transferts de lignes budgétaires», «d'arbitrages» et autre «projet de loi de finance en souffrance», pour tenter d'expliquer que l'État poursuit les efforts engagés, mais le compte n'y est pas ! Des 74,5 millions d'euros inscrits au chapitre de la lutte contre le sida en 2002, on ne retrouve que 62 millions d'entre eux en provision pour 2003. D'un exercice à l'autre, quelque 12,5 millions ont ainsi disparu. Indignées par ces coupes franches sans pré-

structure l'empêche de fonctionner normalement. Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'aucune nouvelle campagne de prévention et d'information ne pourra être menée par lui cette année. Comme l'admet l'INPES : «Nous sommes un organisme de communication dans l'impossibilité de communiquer !» On ne saurait mieux dire...

Fonds en baisse, épidémie en hausse. Du côté de la Mildt (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie), l'information sur le montant de sa trésorerie est un peu

plus riche, puisque le budget de la Milt devrait s'élever à 40 millions d'euros cette année. Néanmoins, le conditionnel reste plus que jamais de mise, puisque les arbitrages des ministères qui la financent n'ont pas encore été rendus. Cependant, en regardant de plus près les chiffres, on s'aperçoit, là aussi, que 5 millions d'euros se sont volatilisés entre 2002 et 2003. Dès lors, il serait étonnant que cette baisse, de plus de 10 %, n'ait aucune répercussion sur les crédits alloués aux associations !

Lors d'une réunion parisienne à laquelle participaient plusieurs associations, en mars dernier, un membre du Bureau sida a bien été obligé de reconnaître que globalement les fonds consacrés à la lutte contre le sida seraient effectivement en baisse. Officieusement, ce responsable a également indiqué qu'un gel de quelque 20 % serait opéré en cours d'année. Visiblement, certaines Ddass ont déjà reçu le message et n'ont pas reconduit leurs financements. « Ce sont les structures les plus fragiles et celles qui ont le moins d'écho médiatique qui vont le plus souffrir de ces réductions », se révolte un membre d'Act Up-Paris. Certaines associations, alors qu'elles produisaient un travail de terrain indispensable et de qualité, ont déjà dû fermer, comme la Maison de l'homosexualité à Bordeaux et C3R93 à Bobigny, pour ne citer qu'elles. D'autres reconnaissent que leur pérennité se jouera dans les tout prochains mois. Au moment où la recrudescence des infections à VIH se confirme et où la prise en charge se complexifie, sabrer les moyens de la lutte contre le sida est-elle une attitude responsable de la part des pouvoirs publics ?

« Ce sont les structures les plus fragiles et celles qui ont le moins d'écho médiatique qui vont le plus souffrir de ces réductions. »

Plus de fonds privés pour lutter contre le sida

Directeur exécutif d'Ensemble contre le sida (ECS), Bertrand Audoin s'inquiète du désengagement financier de l'État à l'égard de la lutte contre le sida. Il propose également que les pouvoirs publics normalisent et clarifient les modes d'attribution de leurs subventions.

Quel regard portez-vous sur l'implication des pouvoirs publics dans le champ de la lutte contre le sida ?

Ils ne sont pas à la hauteur de l'enjeu ! Par exemple, personne n'a été nommé à la tête du Bureau sida, qui dépend de la DGS, depuis le départ de sa responsable, il y a plusieurs mois. De surcroît, encore aujourd'hui, on ne connaît pas le montant des budgets qui seront consacrés à la lutte et à la prise en charge de la maladie par l'État en 2003. En revanche, on sait que les fonds destinés à la recherche ont subi une baisse générale. Dans ce contexte, et contrairement à ce qu'ils annoncent, je n'ai pas l'impression que la lutte contre le sida demeure une priorité pour les pouvoirs publics.



Pourquoi la lutte contre la maladie a-t-elle besoin aujourd'hui d'autant d'argent qu'hier, sinon plus ?

D'un point de vue structurel, les associations ont dû se professionnaliser au cours des années, tout le monde, et notamment les Ddass, a d'ailleurs appelé de ses vœux cette évolution. Ce phénomène a engendré des coûts de fonctionnement plus élevés qu'il faut bien aujourd'hui prendre en charge pour ne pas amputer les programmes mis en place ou à venir. Sur le terrain, les besoins sont aussi plus importants et plus compliqués : prise en charge psychosociale,

réinsertion professionnelle, prévention et réduction des risques ciblées... De son côté, la recherche s'est également complexifiée et diversifiée. Ce mouvement génère, lui aussi, des exigences financières plus importantes. Cet ensemble fait, qu'aujourd'hui, il est plus que jamais nécessaire d'accroître les moyens pour combattre la maladie. Sans cet effort, on imagine, à terme, les effets dévastateurs : une plus grande marginalisation des séropositifs et des malades, un recul de la prévention, de l'accueil social et de la prise en charge médicale. Bref, un cocktail détonnant pour une reprise de l'infection.

ECS échappe-t-elle aux difficultés économiques qui secouent le secteur associatif et celui de la recherche ?

Nos modes de financements sont très différents, puisque la quasi-totalité de nos ressources émane de dons privés. Nous ne sommes donc pas assujettis aux orientations politiques et budgétaires des pouvoirs publics. Cependant, il y a sept ans, une opération suffisait pour collecter les quelque 10 millions d'euros de notre budget annuel. Aujourd'hui, nous devons mener des initiatives tout au long de l'année pour réunir la même somme. Notre premier souci est évidemment de consacrer le plus de fonds possible pour lutter contre le sida – environ 80 % de notre budget. Cela nécessite une grande souplesse de notre équipe, avec parfois, comme fin 2002, des décisions douloureuses de réduction du nombre de salariés et une attention constante à la limitation de nos coûts de collecte.

Existe-t-il des moyens d'assurer la continuité des actions associatives ?

Les ministres de la Santé qui se sont succédé ont tous reconnu que les associations de lutte contre le sida produisaient un travail de santé publique remarquable. Ce qu'ils ne disent pas, c'est que ce travail serait encore plus remarquable s'il ne se faisait pas avec

portable de constater, par exemple, que nombre d'associations dépendent des relations individuelles qu'elles peuvent entretenir avec le médecin inspecteur de la Ddass. Si ce dernier est sensible à la lutte contre le sida, elles auront plus facilement des financements, dans le cas contraire, elles auront peu, voire rien. C'est trop souvent la loterie !

Fermeture pour raison... politique

La Maison de l'homosexualité venait de souffler ses trois printemps. Communiqués, pétitions, manifestations... rien n'y a fait. Le couperet est tombé à l'automne dernier : en supprimant leurs subventions, la Ddass et la Caisse d'assurance maladie d'Aquitaine (Crama) l'ont exécutée, sans procès.

« La mère Ddass ne porte pas chance ! » La phrase est jetée sur un petit panneau blanc qui trône en bonne place sur le comptoir du bar associatif de la Maison de l'homosexualité. Le ton a beau être humoristique, il peine à dissimuler l'amertume et le dépit des animateurs de l'association, salariés et bénévoles. La Maison, c'était leur projet. Ils le



des bouts de ficelle ! L'idéal, selon moi, serait qu'il y ait maintenant une reconnaissance officielle du rôle des associations dans le domaine de la santé et notamment de celles qui œuvrent contre le sida. Je pense qu'il faut mettre sur pied un partenariat régi par le biais de conventions sur plusieurs années et ouvert à des associations locales et pas seulement nationales. Ce dispositif, transparent, permettrait aux associations de pérenniser leur travail et leur structure et les protégerait du jeu politique ou idéologique. Deux dimensions qui nuisent à l'efficacité des actions. Il est insup-

portaient depuis trois ans, non sans difficultés d'ailleurs, mais toujours avec chaleur, humanité et intelligence. Ce lieu, situé au cœur de Bordeaux la Bourgeoise, était le leur, bien sûr, mais il était surtout celui de tous ceux et de toutes celles concernés par l'homosexualité. Ceux qui la vivaient bien comme ceux qui la vivaient mal ou ceux encore, jeunes et plus âgés, qui cherchaient à débroussailler le chemin de leur identité sexuelle. L'espace de parole et de prévention, unique en son genre dans toute la Gironde, a donc tiré le rideau le 28 février dernier. Ses ultimes combats de rues et épistolaires n'ayant

pas eu raison de la volonté de ses principaux bailleurs de fonds, la Ddass et la Crama, qui, arbitrairement et conjointement, avaient décidé de lui couper les vivres, sans un regard sur le travail accompli. Et sans un regret, ne fut-il que comptable, pour les quelque 110 000 euros d'argent public qu'elles ont versés depuis 1999.

Des sommes dérisoires. « *La Crama nous reproche notre manque de vocation régionale, alors que nous sommes les seuls à faire ce travail sur l'Aquitaine, et que notre public vient de tous les départements. Quant à la Ddass, elle a vaguement indiqué qu'elle voulait orienter ses actions vers d'autres cibles! Tout ça est ridicule et masque mal une décision purement politique qui intervient dans un climat délétère à l'égard de certains groupes de la population* », s'indigne François Cohn-Bendit, psychanalyste et coordinateur juridique de la structure. Véronique Vérison, coordinatrice sociale ajoute : « *C'est véritablement la seule explication, car les subventions annuelles étaient dérisoires : 21 300 euros pour la Ddass et 6 100 euros pour la Crama. Bref, une goutte d'eau pour eux, un océan pour nous.* » L'arrêt des activités de l'association laisse sur le carreau une dizaine de bénévoles, deux salariés à temps partiel, 200 adhérents et autant de personnes qui formaient la file active de la Maison. « *Un tiers venait lors des permanences sociojuridiques et deux tiers pour des consultations psy. 25% d'entre eux sont séropositifs* », précise Véronique Vérison.

Réduction des coûts contre réduction

des risques. Avec la fermeture de la Maison, c'est aussi les initiatives de prévention et de réduction des risques dans les milieux homosexuels qui sont stoppées net. Et, aux dires des animateurs,

« **Avec la fermeture de la Maison, c'est aussi les initiatives de prévention et de réduction des risques dans les milieux homosexuels qui sont stoppées net.** »

François Cohn-Bendit. Terminées donc les soirées thématiques, aux abonnés absents la ligne téléphonique d'écoute, aux oubliettes la bibliothèque de livres de références achetés avec les deniers de la Fondation de France, out ceux et celles qui fréquentaient et donnaient vie à la Maison. « *Ça va laisser un vide* », concluent les coordinateurs. Et aussi un joli sentiment de gâchis.

« Suppression de notre subvention »

Gilles Alfonsi, rédacteur en chef de *Combat face au sida*, s'insurge contre la volte-face du ministère de la Santé qui met aujourd'hui le magazine en péril.

« Aujourd'hui, nous sommes dans une situation périlleuse. Notre trésorerie nous permet de tenir quelques mois encore, mais au-delà... Origine de ce gâchis : un désengagement flagrant du ministère de la Santé dans le soutien des associations de lutte contre le sida. En septembre 2002, la DGS nous a, en effet, annoncé qu'elle cessait purement et simplement de nous financer. Les 23 000 euros, pourtant acquis pour l'année 2002, nous ont été supprimés. Cette somme représentait près d'un quart de notre budget annuel! Si nous avons pu passer le cap, en lançant un appel à souscription et en négociant à la baisse le paiement des factures auprès de nos fournisseurs, rien n'indiquait que nous franchissions celui de 2003. Même si d'autres bailleurs de fonds, tels la Mildt, ECS ou Solidarité Sida, continuent de nous subventionner. Après avoir apostrophé le directeur général de la santé, nous avons été orientés vers l'INPES pour déposer un dossier en vue de "l'obtention de subventions précoces". Depuis nous attendons, sans information et sans contact. Nous avons également entamé des démarches auprès du conseil régional et de la ville de Paris.



personne n'est aujourd'hui en mesure de prendre le relais.

« *Le plus désolant, c'est que nous étions en plein pour parler avec d'autres structures pour organiser des formations autour des problématiques liées à l'homosexualité. Nous avions ainsi de sérieux contacts avec le Réseau des infirmières scolaires de la communauté urbaine de Bordeaux, le Planning familial, et les Adultes Relais. Au-delà même de la reconnaissance formelle de notre travail, c'était, à terme, une source de revenus qui ouvrait vers une autonomie. Il nous a manqué quelques mois* », explique

Bref, c'est une débauche d'énergie qui nous empêche de nous consacrer aux missions qui sont les nôtres : informer et alimenter le débat public sur le sida. Parallèlement à ces recherches, nous avons enclenché un plan d'économie drastique : réduction de la pagination de la revue (de 52 à 36 pages), réduction du tirage (7 000 exemplaires au lieu de 10 000), suppression du numéro spécial annuel que nous publions depuis notre création, en 1995. C'est un crève-cœur, car notre diffusion était en hausse constante. Contradiction "amusante" : pour la première fois le ministère de la Jeunesse nous a donné 5 000 euros l'année dernière... »

« Le gel républicain n'a fait qu'aggraver un problème chronique »

Monique Michaëlis, coresponsable de Grisélidis à Toulouse (Haute-Garonne), association de santé communautaire, dénonce les aberrations du système de financement public qui déstabilisent le travail des associations.

« Trouver de l'argent, c'est la lutte dans la lutte ! L'année dernière, deux d'entre nous ont travaillé plusieurs mois sans salaire pour financer des projets. En grande partie, nous devons notre survie au bénévolat. Comme beaucoup en 2002, nous n'avons pas échappé au fameux "gel républicain" et nous avons dû faire appel à ECS pour qu'il accélère le versement de sa subvention afin de boucler le dernier trimestre. Cependant le gel n'a fait qu'aggraver un problème chronique, car, en fait, on jongle toute l'année. Parfois tous les crédits arrivent en décembre, et il faut les dépenser avant le 31, sous peine de voir nos subventions réduites l'année d'après. On touche à l'absurde. Notre budget global est de 210 000 euros, il en faudrait 40 000 de plus pour travailler à peu près sereinement. Cette situation fragilise la stabilité de l'équipe, car il faut gérer la précarité du personnel. Moralement et éthiquement, ce n'est pas simple. Et, légalement, on ne peut reconduire les CDD à l'envi. Tout ça n'est quand même pas très normal. Dans l'ensemble, nous avons de bons contacts avec le pôle santé de la Ddass, mais nous ne parvenons pas à avoir accès au budget prostitution ! Ces fonds sont gérés par le pôle social et son responsable ne finance que l'Amicale du Nid – le choix est purement idéologique. Sur le terrain, les dispositifs répressifs mis en place par le gouvernement ont des conséquences dramatiques, y compris en termes de prévention, et même parmi les plus anciennes prostituées. Celles qui sont engagées dans une reconversion professionnelle ne lâchent que très progressivement leur activité. Il faut assurer la période transitoire, et l'on continue à les suivre très longtemps après. De fait, en dehors de la prévention sida et des MST et de l'accès aux droits qui sont nos missions principales, nous devons répondre à un volant de besoins de soutien social de plus en plus grand. On va donc étendre et renforcer notre action dans le domaine de l'accompagnement social et de la réorientation professionnelle. Mais nous devons chercher de nouveaux financements publics pour étoffer notre budget. Sinon, on ne s'en sortira pas. »

« Un bout de budget par-ci, un bout de budget par-là... »

Donner des moyens aux associations, c'est leur permettre de mener à bien les missions de santé publique qu'elles remplissent en lieu et place des pouvoirs publics. Témoignage de Marie-José Augé-Caumon, présidente de l'association Réduire les risques à Montpellier (Hérault).

« Lorsque nous avons passé une convention avec la Ddass, les budgets qu'elle nous alloue devaient être "évolutifs", puisque l'une des dimensions de ce partenariat s'inscrivait dans la pérennisation des emplois. En réalité, les budgets n'ont pas augmenté depuis trois ans ! Pourtant, de notre côté, nous avons respecté "le contrat". Actuellement, 50 % du personnel bénéficie d'un CDI. Conforter les emplois a toujours été l'une de nos priorités. Aujourd'hui, on perd un temps précieux à aller à la pêche aux subventions pour récolter un bout de budget par-ci, un bout de budget par-là, répondre aux appels d'offre... Et chaque année, il faut recommencer le processus. C'est épouvantable ! En 2002, nous avons reçu la subvention Ddass en novembre, et elle n'était pas du montant attendu. De son côté, la CPAM a versé en janvier 2003 ses subsides de l'année 2002. Évidemment, ces retards ne sont pas sans conséquence sur notre trésorerie, d'autant que les premiers fonds n'arrivent pas avant juin. En attendant, il faut payer les salaires. Une fois de plus, nous allons être contraints de négocier avec la banque. On sait déjà que nous n'aurons pas de "découvert autorisé", mais qu'elle prélèvera certainement un pourcentage sur nos subventions. Cette gymnastique comptable est parfois décourageante, d'autant que nous avons la sensation de fournir un travail de qualité auprès des 400 personnes que nous suivons. Nous ne nous contentons pas, en effet, de distribuer du matériel de réduction des risques. Notre équipe de rue assure une mission de proximité tout public (accompagnement social et médical). Nous avons une initiative originale envers les femmes et leurs enfants. C'est de la prise en charge globale (logement, accompagnement psychosocial, réinsertion professionnelle, etc), notre action s'inscrit donc dans le long terme. L'an passé, la Mildt a refusé de nous subventionner. Elle n'a fourni aucune explication... »

CONTACTS

Combat face au sida *

2, rue Édouard-Vaillant
93200 Saint-Denis
tél. : 01 42 43 77 21
site : www.vih.org/combat/

Grisélidis *

2, impasse Belfort
31200 Toulouse
tél. : 05 61 62 98 61

La Maison de l'homosocialité *

site : <http://m.homo.free.fr>
mail : m.homo@free.fr

Réduire les risques *

5, rue Fouques
34000 Montpellier
tél. : 04 67 58 01 01

Ministère de la santé, de la Famille et des Personnes handicapées

direction générale de la santé
8, avenue de Ségur
75007 Paris

tél. : 01 40 56 60 00

site : www.sante.gouv.fr

Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt)

7, rue Saint-Georges
75009 Paris
tél. : 01 44 63 20 50
site : www.drogue.gouv.fr

Institut national pour l'éducation à la santé (INPES)

2, rue Auguste-Comte

BP 51

92174 Vanves Cedex

tél. : 01 41 33 33 33

site : www.inpes.sante.fr

* Ces associations bénéficient du financement d'Ensemble contre le sida. contact : service des financements associatifs, Bertrand Audoin
tél. : 01 53 26 45 55